

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 18 février 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire  
M. Steve Gagnon, conseiller  
M. Pierre O'Donoughue, conseiller  
Mme Francine Raymond, conseillère  
M. Claudio Benedetti, conseiller  
M. Alexandre Plante, conseiller  
M. Antoine Assaf, conseiller  
M. Pierre Jetté, conseiller  
Mme Doreen Assaad, conseillère  
M. Daniel Lucier, conseiller

Sont également présents : M. Claude Chevalier, directeur général adjoint  
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Est absent : M. Serge Séguin, conseiller

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

<b>1. Ordre du jour</b>
-------------------------

**140218-053**

**1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis en retirant le point 12.5 et en ajoutant le point suivant:

**14.6 Table régionale de concertation des aînés Montérégie - Colloque 2014 - Inscription**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>2. Période de questions</b>
--------------------------------

Le maire répond aux questions posées par les personnes présentes et la greffière prend note de certaines questions qui nécessitent une réponse ultérieure.

### 3. Procès-verbaux

140218-054

#### 3.1 PROCÈS-VERBAUX – ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - 21 JANVIER ET 4 FÉVRIER 2014 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard du 21 janvier 2014 et de l'assemblée extraordinaire du 4 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4. Communications

140218-055

#### 4.1 SERVICES ANNUELS D'IMPRESSION - 2013 - APPELS D'OFFRES SP-13-672 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil municipal octroie le contrat SP-13-672 relatif aux services d'impression, pour l'année 2014, au plus bas soumissionnaire conforme, *Impressio* de Brossard, selon les conditions au devis et à son bordereau de soumission, au montant de 43 038,59 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 5. Travaux publics

140218-056

#### 5.1 FOURNITURE SEL DE DÉGLAÇAGE - APPEL D'OFFRES UMQ - CS-20132014 - QUANTITÉ SUPPLÉMENTAIRE

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil autorise la Direction des travaux publics à commander, pour la saison 2013-2014 et selon les besoins, une quantité supplémentaire de 1 800 tonnes de sel de déglacage, à 93,39 \$/tonne, pour un montant total de 168 102,00 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140218-057

#### 5.2 SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX AUX ATELIERS MUNICIPAUX - CONTRAT SP-13-624 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-13-624 relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis en structure, mécanique et électricité et de services durant la construction, au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, Les Services Exp Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de sa soumission et du devis pour un montant de 37 711,80 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140218-058

### 5.3

#### **SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE - RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX AUX ATELIERS MUNICIPAUX - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-13-623 relatif à la fourniture des services professionnels en architecture pour la réalisation des plans et devis d'architecture et les services durant la construction, au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et de pondération et du prix, Groupe Leclerc architecture+design, selon les prix unitaires soumis et les conditions de sa soumission et du devis pour un montant de 24 949,58 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Loisir, culture et vie communautaire**

### **140218-059**

#### **6.1 SERVICES PROFESSIONNELS - ELABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE - APPEL D'OFFRES SP-14-695 - GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil approuve les critères d'évaluation et de pondération qui seront utilisés pour l'appel d'offres SP-14-695 relatif à l'élaboration d'une politique culturelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Bibliothèque**

### **140218-060**

#### **7.1 PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL – AIDE FINANCIÈRE – PATRIMOINE CANADA – DEMANDE – DÉLÉGATION SIGNATAIRE**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise la demande d'aide financière dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail de Patrimoine Canada. La somme est disponible au budget de fonctionnement. La directrice de la bibliothèque est autorisée à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. Finances**

### **140218-061**

#### **8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 17 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2014**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 17 janvier au 13 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **140218-062**

#### **8.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 22 janvier au 18 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-063**

**8.3 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS - AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve l'affectation des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés suivants au paiement des échéances annuelles en capital et en intérêts des emprunts pour leur règlement respectif :

293,72 \$ pour le règlement 1254 - Infrastructures Tisserand et Rome  
1 153,39 \$ pour le règlement CM-2004-263 - Pavage Roissy, Rubaniers et Riverin  
135,17 \$ pour le règlement CM-2004-296 - Réfection Bergerac, Trépanier, Tyrol  
5 418,00 \$ pour le règlement REG-127 - Réfection Béliveau, Naples, Touchette  
3 159,00 \$ pour le règlement REG-143 - Réfection Marlequin, Michel, Picard  
180 663,00 \$ pour le règlement REG-148 - Réfection Poirier, Prince-Philip, Théorêt  
378 540,63 \$ pour le règlement REG-151 - Terrains soccer Illinois

et l'affectation du solde disponible de règlement d'emprunt fermé d'un montant de 76 600 \$ à la réduction du solde de l'emprunt du règlement CM-2003-105 lors du refinancement du 18 mars 2014.

Ces soldes sont disponibles au poste 60-915-10-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-064**

**8.4 FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPETERIE ET FOURNITURE DE BUREAU - CONTRAT SI-13-677 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-13-677 relatif à la fourniture et à la livraison de papeterie et de fourniture de bureau pour une période d'un an, avec une option de prolongation pour une période supplémentaire d'une autre année, au plus bas soumissionnaire conforme, Lyreco (Canada) inc., selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis pour un montant de 15 334,22 \$, taxes de 14,975% incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-065**

**8.5 EMISSION D'OBLIGATIONS - 18 MARS 2014 - 10 931 000 \$ - CONCORDANCE**

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 10 931 000 \$ :

<b>VILLE DE BROSSARD (AVANT 2001)</b>		
1174	Radisson, Rainville et boul. Rivard	74 100 \$
1175	Panama-Taschereau-Pelletier- La Pinière	4 600 \$
1289	Rue Riverin pavage et éclairage	21 500 \$
1523 (1632)	Egout collecteur sanitaire secteurs C-L	11 600 \$
1525 (1633)	Reprofilage du fossé Daigneault	65 900 \$
1542	Rue Oligny (Ômer à Des Prairies)	30 900 \$
1556 (1638)	Bretelles d'accès autoroute 10 pour Lapinière	142 400 \$
1582	Rues Orphée, Orsini, ...	36 000 \$
1590 (1601)	Boul. Chevrier en partie – Tous	11 800 \$



Et résolu que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 10 931 000 \$ effectué en vertu des règlements suivants :

<b>VILLE DE BROSSARD (AVANT 2001)</b>		
1174	Radisson, Rainville et boul. Rivard	74 100 \$
1175	Panama-Taschereau-Pelletier-La Pinière	4 600 \$
1289	Rue Riverin pavage et éclairage	21 500 \$
1523 (1632)	Egout collecteur sanitaire secteurs C-L	11 600 \$
1525 (1633)	Reprofilage du fossé Daigneault	65 900 \$
1542	Rue Oligny (Omer à Des Prairies)	30 900 \$
1556 (1638)	Bretelles d'accès autoroute 10 pour Lapinière	142 400 \$
1582	Rues Orphée, Orsini, ...	36 000 \$
1590 (1601)	Boul. Chevrier en partie – Tous les services	11 800 \$
1646	Services municipaux boul. Rome	91 000 \$
<b>VILLE DE LONGUEUIL</b>		
CM-2002-47	Réfection et rénovation d'édifices municipaux	10 700 \$
CM-2002-63	Aménagement paysager Domaine Rive-Sud	29 900 \$
CM-2003-101	Services rues Oasis, Oural, Orange	170 800 \$
CM-2003-199	Rue Catania – Tous les services	208 100 \$
CM-2003-201	Déficit actuariel 2001	1 697 700 \$
<b>VILLE DE BROSSARD (2006)</b>		
REG-55	Hon. prof. élargissement viaduc A-10 ajout	163 300 \$
REG-62	Réfection aqueduc et égout P-Victor Hugo	624 600 \$
REG-65	Réfection aqueduc rues Molière, Monette, ...	351 100 \$
REG-80	Crédit de taxe pour l'exercice 2008	4 327 000 \$
REG-113	Crédit de taxe pour l'exercice 2009	2 858 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>10 931 000 \$</b>

La Ville émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire :

Pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 mars 2014); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 à 2024 inclusivement, au lieu du terme prescrit des amortissements pour les règlements d'emprunt numéros **REG-55, REG-62, REG-65, REG-80, REG-113**, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

pour un terme de **dix (10) ans** (à compter du 18 mars 2014); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, au lieu du terme prescrit des amortissements pour les règlements d'emprunt numéros **REG-55, REG-62, REG-65, REG-80, REG-113**, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9. Ressources humaines

140218-067

### 9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'œuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 17 février 2014.

Le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-068**

**9.2 SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par la conseillère ...

Et résolu que le conseil entérine la recommandation de suspendre pour 2 jours, sans solde, l'employé # 310146.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**140218-069**

**11.1 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 19 février 2014 et ce, pour une durée indéterminée, la conseillère Francine Raymond, mairesse suppléante de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 131118-450.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-070**

**11.2 ASSURANCES RESPONSABILITÉS - PISTES DE ROULI-ROULANT ET PARCS DE BMX - ADHÉSION REGROUPEMENT D'ACHAT - UMQ - ENTENTE**

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances de responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX pour la période 2014-2019;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil joigne, par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX situés dans la municipalité, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2014 jusqu'au 30 avril 2019.

Le maire et la greffière sont autorisés à signer l'entente soumise intitulée «Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances responsabilité pour les pistes de rouli-roulant et les parcs de BMX».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-071**

**11.3 RÈGLEMENT REG-268 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER L'USAGE C156333 LAVE-AUTO DANS LA ZONE L11C EN SPÉCIFIANT LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES S'Y RATTACHANT - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-268 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter l'usage C156333 Lave-auto dans la zone L11C en spécifiant les dispositions particulières s'y rattachant.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-072**

**11.4 RÈGLEMENT REG-272 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642  
AFIN D'AUTORISER, DANS LA ZONE V08C, L'USAGE C069656 - CLUB DE  
NATATION ET DU CULTURE PHYSIQUE ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS  
PARTICULIÈRES POUR CET USAGE - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-272 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans la zone V08C, l'usage « C069656 – club de natation et de culture physique » et de prévoir des dispositions particulières pour cet usage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-073**

**11.5 RÈGLEMENT REG-275 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642  
AFIN D'AJOUTER L'USAGE P018512 ENSEIGNEMENT AU NIVEAU  
SECONDAIRE DANS LA ZONE A07C EN SPÉCIFIANT LES DISPOSITIONS  
PARTICULIÈRES S'Y RATTACHANT - ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-275 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter l'usage P018512 « Enseignement au niveau secondaire » dans la zone A07C en spécifiant les dispositions particulières s'y rattachant.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-074**

**11.6 RÈGLEMENT REG-276 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642  
AFIN D'AUTORISER L'USAGE C156310 AUTOS, COMMERCE DE DÉTAIL D'  
DANS LA ZONE S03C ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES  
APPLICABLES À CET USAGE - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-276 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser l'usage C156310 « Autos, commerce de détail d' » dans la zone S03C et de prévoir des dispositions particulières applicables à l'usage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**140218-075**

- 11.7** **RÈGLEMENT REG-278 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER, À LA LISTE DES USAGES AUTORISÉS À LA ZONE A02C, LES USAGES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DE 3, 4 À 8, 9 À 30 ET 31 LOGEMENTS ET PLUS, LIMITÉ À 35 LOGEMENTS ET D'AJOUTER DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CES USAGES - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-278 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter, à la liste des usages autorisés à la zone A02C, les usages habitations multifamiliales de 3, 4 à 8, 9 à 30 et 31 logements et plus, limité à 35 logements, et d'ajouter des dispositions spécifiques à ces usages.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-076**

- 11.8** **RÈGLEMENT REG-280 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES L13C ET L15H À MÊME LA ZONE L07C ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CES ZONES - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-280 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones L13C et L15H à même la zone L07C et d'ajouter les dispositions spécifiques à ces zones, en y ajoutant une norme limitant la hauteur, ce qui fait suite à l'assemblée publique de consultation.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-077**

- 11.9** **RÈGLEMENT REG-281 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER, À LA ZONE C01H, DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX ESPACES LIBRES POUR LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-281 *règlement modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter, à la zone C01H, des dispositions particulières relatives aux espaces libres pour les habitations multifamiliales.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-078**

- 11.10** **RÈGLEMENT REG-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, DANS LES ZONES C03I ET J03I, LES USAGES P089810: ORGANISATION RELIGIEUSE ET P089860: ORGANISATION CIVIQUE ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR CES USAGES - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-282 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans les zones C03I et J03I, les usages « P089810 : Organisation religieuse » et « P089860 : Organisation civique » et de prévoir des dispositions particulières pour ces usages.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-079**

- 11.11** **RÈGLEMENT REG-283 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS -**

## ADOPTION SECOND PROJET

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-283 *relatif aux usages conditionnels*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 140218-080

**11.12** **RÈGLEMENT REG-284 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE LIMITER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DANS LA ZONES C01H ET D'EXIGER DES NORMES DE CONCEPTION PARTICULIÈRES, PERMETTANT D'ATTÉNUER LE BRUIT, POUR LES LOGEMENTS IMPLANTÉS À PROXIMITÉ DU POSTE DE TRANSFORMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES ZONES C01H, C08H ET C13H - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-284 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de limiter le nombre maximal d'étages des bâtiments résidentiels dans la zone C01H et d'exiger des normes de conception particulières, permettant d'atténuer le bruit, pour les logements implantés à proximité du poste de transformation d'électricité dans les zones C01H, C08H et C13H.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 140218-081

**11.13** **RÈGLEMENT REG-285 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-285 *relatif au code d'éthique et de déontologie des élus*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 140218-082

**11.14** **RÈGLEMENT REG-288 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE TARIF REG-7 AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA SECTION URBANISME DE LA GRILLE DE TARIFICATION - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-288 *amendant le règlement de tarif REG-7 afin d'apporter des modifications à la section urbanisme de la grille de tarification*.

### 140218-083

**11.15** **COMITÉS ET ORGANISMES - MODIFICATIONS**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil modifie la résolution 131118-451 en créant le comité famille et aînés qui remplace le comité Municipalité amie des aînés et le comité de la famille. La conseillère Doreen Assaad est nommée présidente de ce comité et le conseiller Alexandre Plante et la conseillère Francine Raymond y siégeront à titre de membre.

Le conseil remplace le nom du comité de la politique de reconnaissance et de soutien des organismes par le comité vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU  
22 JANVIER 2014

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du 22 janvier 2014 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-140122-5.1 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 6039-6045, RUE ALAIN –AJOUT DE 2 LOGEMENTS À UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE 4 LOGEMENTS*
- CCU-140122-5.2 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 5819, AVE AUTEUIL – RÉNOVATION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE À LA SUITE D'UN INCENDIE*
- CCU-140122-5.3 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 1450, RUE ROBERT – CONSTRUCTION HABITATION UNIFAMILIALE AVEC GARAGE DOUBLE*
- CCU-140122-6.1 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9140, BOUL. LEDUC SUITE 170 – AFFICHAGE – CAUDALIE*
- CCU-140122-6.2 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 8540, BOUL. LEDUC – BÂTIMENT F17 – PHASES IV À VII DU QUARTIER DIX30 - APPROBATION DE PANNEAUX DE FIBROCIMENT*
- CCU-130122-6.3 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 7883, BOUL. TASCHEREAU – AMÉNAGEMENT D'UNE ALLÉE D'ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE ET MODIFICATION À L'ENSEIGNE DÉTACHÉE – VACANCES CÉLÉBRITOURS*
- CCU-140122-7.1 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9370, BOUL. LEDUC, SUITE 15 – MODIFICATION À L'AFFICHAGE – ANTOINE LAOUN*
- CCU-140122-7.2 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9840, BOUL. LEDUC, SUITE 10 – AFFICHAGE – LES PLANCHERS DURO DESIGN*
- CCU-140122-7.3 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9160, BOUL. LEDUC SUITE 160 – AFFICHAGE – FOREVER 21*
- CCU-140122-7.4 *PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 5555, BOUL. TASCHEREAU – AFFICHAGE – CANADIAN TIRE*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**140218-088**

**12.6** DÉROGATION MINEURE - 5819, AVENUE AUTEUIL - ZONE A08C - LOTS 2 027 883 ET 2 027 884

a) Audition des personnes intéressées;

Il y a eu intervention d'un citoyen.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de régulariser l'espace libre arrière d'un bâtiment principal à 5,70 mètres au lieu du minimum prescrit de 7,50 mètres, afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 5819, avenue Auteuil - Zone A08C - Lots 2 027 883 et 2 027 884, conformément à la recommandation numéro CCU-140122-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes</b>
--

**140218-089**

**14.1** SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 10 000 \$ à la Corporation des biens culturels de la Ville de de Brossard ainsi qu'une subvention de 400 \$, versée sur respect des conditions exigées à *la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à l'Association du hockey mineur de Brossard et à Les Joyeux Scrabbleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-090**

**14.2** UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - ASSISES ANNUELLES 2014 - INSCRIPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise l'inscription de la conseillère Francine Raymond et des conseillers Claudio Benedetti, Alexandre Plante, Steve Gagnon et Pierre Jetté, aux assises annuelles 2014 de l'UMQ qui se tiendront à Gatineau les 21, 22, 23 et 24 mai 2014. Le coût pour les membres est de 905\$ par personne et le coût pour la relève-membre est de 295\$, taxes en sus.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15\$ pour les déjeuners, 25\$ pour les dîners et 40\$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-091**

**14.3 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE - APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2016**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la conseillère Doreen Assaad à poser sa candidature à un poste au conseil d'administration 2014-2016 du Carrefour action municipale et famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-092**

**14.4 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - SOMMET SUR LE MILIEU MUNICIPAL - INSCRIPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise l'inscription de la conseillère Francine Raymond et des conseillers Pierre Jetté, Alexandre Plante et Steve Gagnon, au Sommet sur le milieu municipal, organisé par l'Union des municipalités du Québec, qui se tiendra à Québec, le 21 mars 2014. Le coût pour les membres est de 125 \$ par personne et le coût pour la relève-membre est de 75 \$, taxes en sus.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur. Les frais maximums de repas autorisés sont de 15 \$ pour les déjeuners, 25 \$ pour les dîners et 40 \$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-093**

**14.5 INSTITUT CANADIEN DE LA RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX (ICRA) - FORUM 2014 - 26 AU 28 MAI 2014 -INSCRIPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise l'inscription du conseiller Daniel Lucier au forum de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA) qui se tiendra du 26 au 28 mai 2014, au coût de 1015 \$.

Les frais de kilométrages sont remboursés selon la politique en vigueur.

Les frais maximums de repas autorisés sont de 15\$ pour les déjeuners, 25\$ pour les dîners et 40\$ pour les soupers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140218-094**

**14.6 TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS MONTRÉGIE - COLLOQUE 2014 - INSCRIPTION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil autorise l'inscription de la conseillère Francine Raymond, au colloque 2014 de la Table régionale de concertation des aînés Montérégie, qui se tiendra à Salaberry-de-Valleyfield, les 20 et 21 mars 2014. Le coût d'inscription est de 126,47 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Les frais de kilométrage sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 140218-095

### 15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'œuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 11 février 2014 est déposée.

## 140218-096

### 15.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER – DU 16 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2014

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 16 janvier au 12 février 2014, est déposée.

## 140218-097

### 15.3 LOI ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS - RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - DÉPÔT

En vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le rapport des activités effectuées par le trésorier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 est déposé.

<b>16. Conseil d'agglomération</b>
------------------------------------

## 140218-098

### 16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2014 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-140220-1.2, 1.5, 1.6 à 1.12, 1.14 et 1.17 à 1.25.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 140218-099

### 16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 janvier 2014.

**17. Levée de l'assemblée**

**140218-100**

**17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Isabelle Grenier